

Découverte de la Vilaine et aménagement des quais

Quand Rennes redécouvre
son **fleuve**

Un chantier historique va débuter dans quelques semaines pour redessiner le cœur de Rennes et adapter la ville aux changements climatiques.

En redécouvrant son fleuve, la Vilaine, Rennes retrouvera son lien à l'eau, dans un environnement végétalisé et résolument apaisé, qui fait la part belle aux déplacements doux.

De nouveaux espaces publics conforteront l'attractivité du centre-ville, de son patrimoine et de ses commerces.



Sommaire

Les ambitions et les enjeux d'un chantier historique	4
Des cheminements doux dans une ville apaisée	7
La part belle aux arbres et à la végétalisation	8
Vivre à Rennes pendant le chantier : l'accompagnement des commerçants, des riverains et des habitants	10
Le chantier : organisation et planning	11
Se déplacer et stationner pendant les travaux	14
Annexes	15



Édito

À Rennes, on a souvent l'occasion d'entendre des anecdotes autour de la Vilaine. Parfois, on a même la chance d'apprécier un souvenir d'enfance partagé par nos aînés : un dimanche à jouer les pieds dans l'eau, à passer du bon temps sur les berges du fleuve, à pique-niquer en famille.

La Vilaine fait partie de l'identité de notre ville : de notre histoire, de notre patrimoine, de notre paysage du quotidien et, plus encore, de notre imaginaire collectif.

Hier omniprésente, aujourd'hui en partie occupée par un parking, elle sera, demain, libérée du bitume pour que chacune, chacun, puisse en profiter pleinement.

Dix ans après la métamorphose du Mail François Mitterrand, c'est une petite révolution de notre cadre de vie que nous allons opérer : une nouvelle ère, qui va redessiner le visage de notre centre-ville.

Nous allons découvrir la Vilaine pour la redécouvrir, aménager les quais, planter des arbres et des pelouses, développer des cheminements, des gradins, des pontons et une passerelle pour connecter le nord au sud.

De nouveaux espaces pour se détendre, pour jouer, pour se retrouver, dans un cœur de ville habité, animé et accessible. Un écrin de verdure pour se mettre à l'ombre entre deux emplettes, pour une pause déjeuner, une activité sportive ou une balade entre amis. Pour participer aux nombreuses activités proposées tout au long de l'année dans l'espace public, aussi. Le tout, avec un accès facilité par un réseau de transport renforcé et des alternatives pratiques à la voiture : le réseau de bus, les deux lignes de métro, la navette gratuite, le réseau express vélo et prochainement la future vélo-rue et les trambus.

Ce chantier ambitieux est symbolique du temps d'avance que prend Rennes.

Une ville qui protège, qui anticipe l'avenir, en atténuant l'effet des canicules et en luttant contre les îlots de chaleur. Une ville plus durable et respirable, qui prend soin de la nature, tout en étant mieux adaptée aux dérèglements climatiques. Une ville plus solidaire, en donnant accès aux ressources naturelles, qui appartiennent à toutes, à tous. Une ville où il fait bon vivre, tout simplement.

À terme, ce projet exceptionnel offrira un accès retrouvé au fleuve, à une nature urbaine apaisée et apaisante, qui valorise notre patrimoine commun et conforte notre centre-ville commerçant.

En s'insérant dans le prolongement de tous les aménagements en cours et à venir : la place du Champ-Jacquet magnifiée, les rues piétonnisées et végétalisées, le Palais du commerce qui retrouvera sa vocation première.

Ce projet est aussi le fruit d'un travail enthousiasmant mené les Rennaises et les Rennais. À l'automne 2018, nous avons effectivement engagé une large concertation sur l'évolution de notre centre-ville à l'horizon 2030. Puis, en 2021, constitué un jury citoyen tirés au sort, pour définir les orientations du projet. Parce que nous considérons qu'une ville n'est pas grand-chose sans les idées et l'investissement de celles et ceux qui y habitent. Sans les besoins et les envies de celles et ceux qui sont les premiers concernés par son aménagement.

Le souhait de renouer avec l'eau et le fleuve avait alors fait consensus. Demain, nous continuerons à bâtir l'avenir de Rennes ensemble.



Nathalie Appéré

Maire de Rennes

Présidente de Rennes Métropole

Les ambitions et les enjeux d'un chantier historique

Le projet de découverte de la Vilaine et d'aménagement des quais et de leurs abords concerne une surface totale de 4 hectares, du pont de la Mission au pont Pasteur, en passant par la place de la République. La Vilaine sera découverte sur 270 mètres de long. Le projet, porté par Rennes Métropole et la Ville de Rennes, représente un budget de 29 millions d'euros.

Ce projet emblématique du mandat s'est forgé tout au long d'un processus de concertation, de réflexion et d'échanges avec les Rennais et les Rennaises, et avec les habitants de la Métropole.

La concertation « Rennes 2030 » (2018) : la volonté d'un centre-ville apaisé qui redonne à l'eau une place centrale dans le paysage urbain

De manière très claire, des attentes fortes ont été exprimées pour étendre le centre-ville : créer de nouveaux cheminements entre les places du centre historique, conforter et développer une multiplicité d'usages pour tous les habitants, à tous les âges de la vie, mettre en valeur le patrimoine bâti, renforcer la végétalisation des espaces, développer le lien avec la Vilaine et favoriser l'apaisement de l'ambiance urbaine, en privilégiant les mobilités douces.

Ces attentes sont à mettre en perspective avec, d'une part, l'état vieillissant de la dalle en béton supportant le parking Vilaine qui nécessitait une intervention majeure de réparation et, d'autre part, la volonté forte de la Ville de favoriser les mobilités douces et d'apaiser la circulation des différents modes de déplacement.

Le jury citoyen (2021)

Un jury citoyen, composé d'habitantes et d'habitants de Rennes et de la métropole et représentatifs de la population, a été missionné en juin 2021 pour réfléchir à l'avenir des ouvrages de couverture de la Vilaine, projet structurant du mandat. Il a présenté ses travaux lors du Conseil municipal du 17 janvier 2022. Le scénario qu'il préconise, « la Vilaine au Cœur de Rennes », prévoit la suppression de la dalle du parking Vilaine et la découverte du fleuve à cet emplacement.

Les concertations réglementaires

- La concertation préalable « code de l'urbanisme » : engagée au printemps 2021, elle a permis d'expérimenter la Zone à Trafic limité du centre-ville, mais également d'installer et de suivre les travaux du jury citoyen. Le bilan de cette concertation a été approuvé en Bureau de Rennes Métropole, maître d'ouvrage, le 5 décembre 2024.
- La concertation préalable « code de l'environnement » : menée du 31 mai au 12 juillet 2024, elle a permis de recueillir l'avis du public, particulièrement sur l'insertion paysagère du projet et la végétalisation proposée, le fonctionnement attendu ou souhaité des espaces publics, les nouveaux équipements proposés, notamment aux abords du fleuve. Le bilan de cette concertation a été approuvé en Bureau de Rennes Métropole, le 12 septembre 2024.
- L'enquête publique : la prochaine et dernière étape de la concertation consistera en une enquête publique, organisée par M. le Préfet dans le cadre de l'instruction de l'Autorisation Environnementale du projet. Elle se déroulera cet été.

Les votes et décisions du Conseil municipal

- 14 mars 2022 : validation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle
- 19 février 2024 : présentation des premières orientations issues des études préliminaires
- 2 décembre 2024 : présentation de l'avant-projet et du budget prévisionnel



Vue sur la place de la République
Crédit : PHYTOLAB

Le calendrier et l'organisation des chantiers

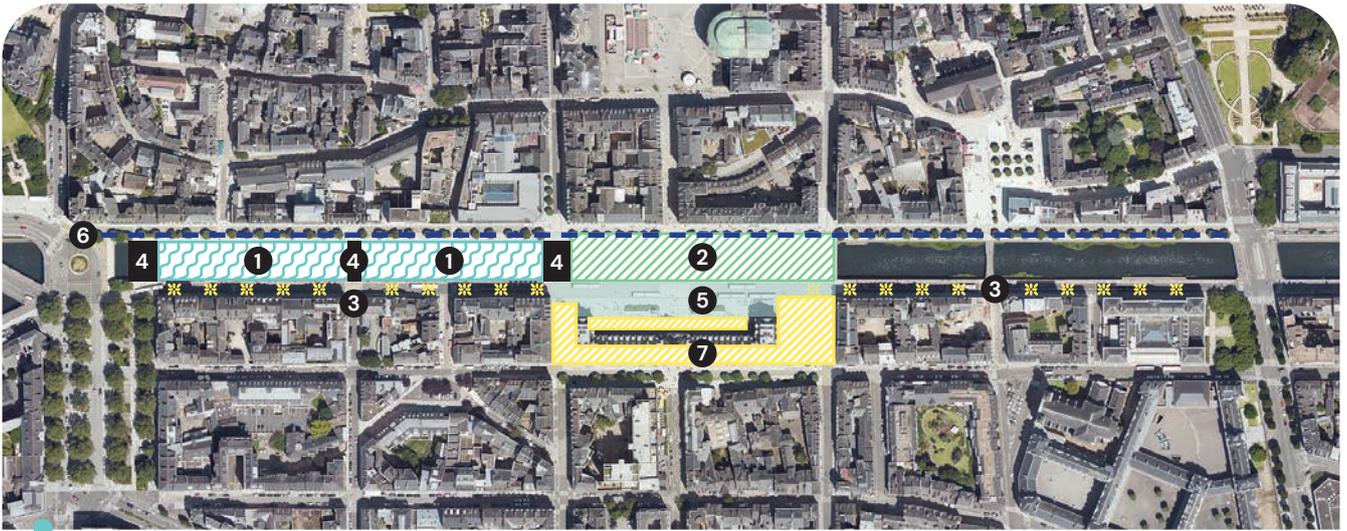
Les travaux débiteront de manière effective début octobre 2025. Ils seront précédés d'une phase de préparation, nécessitant la fermeture du parking Vilaine à la fin du mois d'août. Le mois de septembre sera consacré à l'installation du chantier : pose de clôtures, dépose des barrières et des équipements du parking, libération de l'emprise...

Les travaux nécessaires à la réalisation de ce projet se déclineront en différentes étapes entre octobre 2025 et l'été 2028 :

- Déconstruction du parking Vilaine : durée 8 mois ;
- Réhabilitation de la dalle République : durée 14 mois ;
- Travaux de réseaux : durée 1 an ;
- Travaux de construction de la nouvelle passerelle, des pontons flottants, des nouveaux jardins flottants et des gradins (adossés aux ponts de la Mission et Nemours) : durée 17 mois ;
- Aménagement des espaces publics : place de la République ; quais nord et sud : durée 18 mois ;

- Aménagements des abords du Palais du Commerce (placette Joffre, rue du Pré-Botté, rue de Nemours nord) : durée 8 mois.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement composée de PHYTOLAB, paysagiste et mandataire, associé aux cotraitants INGEROP (bureau d'études), Agence UNITÉ (architecte), et Studio VICARINI (concepteur lumière), ainsi qu'au sous-traitant BIOTOPE (écologue).



Les différentes phases du chantier

- 1 Déconstruction du parking Vilaine : 3^e trimestre 2025 à printemps 2026
- 2 Réhabilitation de la dalle République : printemps 2026 à printemps 2027
- 3 Reprise éclairage public et aménagements ponctuels quais sud : été 2026 à printemps 2027
- 4 Équipements sur et autour de la Vilaine (pontons, passerelle, gradins, encorbellement) : fin 2026 à fin 2027
- 5 Aménagement de surface place de la République et parvis nord Palais du Commerce (y compris futurs quais trambus) : printemps 2027 à début 2028
- 6 Aménagement des quais nord : mi-2027 à mi-2028
- 7 Rue du Pré-Botté, placette Joffre, rue de Nemours et achèvement abord Palais du Commerce : début 2028 à été 2028



Vues aériennes, avant et après le projet

Des cheminements doux dans une ville apaisée

Le projet de découverte de la Vilaine et d'aménagement des quais, de la place de la République et des abords du Palais du Commerce, fait la part belle aux mobilités douces et aux transports en commun. Plus de 40% de la surface du projet sera dévolue aux piétons. À la clef : un apaisement de l'ambiance urbaine et un meilleur partage de la route entre les différents modes de déplacement.

Cinq quais entrent dans le périmètre du projet : Duguay-Trouin, Lamartine, Chateaubriand, Lamennais et Émile-Zola.

Le réaménagement complet des quais nord (Duguay-Trouin, Lamartine, Chateaubriand) permettra de renforcer le Réseau Express Vélo (REV) et de créer une promenade piétonne. La voie de circulation fonctionnera sur le principe d'une vélorue (priorité au vélo sur la voiture), permettant le maintien des accès riverains et les livraisons. Un trottoir confortable sera préservé au pied des façades pour les accès aux logements, commerces et locaux d'activités.

Le quai Lamartine verra la matérialisation d'une voie dédiée aux cyclistes, séparée des espaces piétons, de manière à mieux sécuriser les déplacements des uns et des autres. Il s'agit d'une réponse concrète aux attentes exprimées lors d'une concertation spécifique menée durant l'été 2024.



La nouvelle passerelle, dans le prolongement de la rue Lanjuinais, les pontons et l'alignement d'arbres quai Duguay-Trouin

Crédit : PHYTOLAB

En face du Palais du Commerce, à proximité immédiate de la nouvelle place de la République, les stations du réseau des transports collectifs seront réaménagées pour améliorer le confort des usagers et en particulier les plus vulnérables,

en prévision de l'arrivée des lignes de trambus (pour mémoire, la ligne T2 empruntera l'intégralité des quais sud à partir de 2027, la T1 en 2029, et la ligne T3 empruntera le quai Lamennais, la place de République puis la rue du Maréchal-Joffre à l'horizon 2030). La placette Joffre, rendue aux piétons, sera retravaillée pour créer un espace ouvert et traversant, permettant d'accueillir les flux piétons importants, en connexion avec les transports en commun. La rue du Pré-Botté sera quant à elle piétonnisée. Les accès locaux (riverains, livraisons, fonctions urbaines...) seront préservés comme dans toutes les zones piétonnes situées à proximité.

S'approprier le fleuve : les espaces de déambulation sur la Vilaine

Deux gradins surplomberont le fleuve. Le premier, orienté vers le soleil levant, sera positionné à l'extrémité ouest du périmètre, à proximité de la place de Bretagne. Adossé au pont de Nemours, dans le prolongement de la place de la République, le second offrira le point de vue opposé, vers le soleil couchant.

Des pontons flottants, nouveaux espaces de promenade au bord de l'eau, seront installés le long du quai Duguay-Trouin. Ils seront accessibles via une rampe.

À l'est du périmètre de l'opération, un encorbellement sur la Vilaine sera créé, face au Musée des beaux-arts, afin d'élargir le trottoir nord du quai Zola et améliorer ainsi le confort des usagers de la future station de trambus.

La part belle aux arbres et à la végétalisation

Sur l'ensemble du périmètre du projet, les espaces seront abondamment végétalisés. 184 arbres seront plantés et 5 000 m² de surfaces seront végétalisées, soit l'équivalent d'un terrain de football. Au total, 53% de la surface du projet seront désimperméabilisés ou déconnectés du réseau d'assainissement pluvial, ce qui permettra à l'eau de pluie de s'infiltrer dans les sols.

En plantant davantage d'arbres, d'arbustes et de végétaux, Rennes poursuit un double objectif : embellir le centre-ville et adapter la ville aux changements climatiques. La végétalisation de l'espace public et la mise en place de sols perméables sont des éléments clés pour contribuer au rafraîchissement, en facilitant l'infiltration des eaux dans les sols. De plus, les eaux de pluie ruisselant sur la voirie s'écouleront vers ces surfaces perméables plutôt que vers les réseaux d'eaux pluviales, permettant ainsi l'infiltration dans les sols, ce qui favorise la recharge de la nappe phréatique et participe aussi à la diminution du risque d'inondation par débordement du réseau pluvial.

Les arbres seront présents sur tout le périmètre du projet. Sur les quais nord, un alignement continu

d'arbres viendra accompagner la Vilaine canalisée, y compris le long de la place de la République, au sud du quai Lamartine. Le réaménagement de la place prévoit la création de grandes pelouses surélevées. Celles-ci seront ceinturées de gradins et traitées en pentes douces. Chacun pourra y apprécier de nouveaux points de vue plongeant vers le fleuve. Ce nouvel espace public proposera ainsi un espace de respiration et de pause en cœur de ville.

La rue du Pré-Botté, piétonnisée, sera également généreusement végétalisée. Un alignement d'arbres sera planté en rive sud de la rue.

La Vilaine ne sera pas en reste, puisque de nouveaux jardins flottants seront installés à l'ouest de la place de la République, en complément des jardins flottants existant.



Vue depuis le quai Chateaubriand, vers la place de la République
Crédit : PHYTO LAB



Vue aérienne du projet
Crédit : PHYTOLAB

Un projet qui s'inscrit dans la stratégie paysagère du centre-ville

La stratégie paysagère pour le centre-ville de Rennes permet d'y renforcer la place de l'arbre et du végétal. Elle a déjà permis de planter plus de 90 arbres, sur une dizaine de sites : aux abords des stations de métro Sainte-Anne et Saint-Germain (30 arbres), place de la Parcheminerie (24), place de la Mairie (18), place de la Trinité (4), et plus ponctuellement partout où cela est possible et pertinent. La plantation de 7 arbres en fin d'année 2025 sur la place du Champ-Jacquet et sur la promenade des remparts des portes Mordelaises, s'inscrit également dans cette volonté. Pour rappel, le Conseil municipal de Rennes a voté en janvier 2024 le renforcement de la place de l'arbre et du végétal dans le centre-ville. Cette stratégie avait été définie dès 2020.

Les sites végétalisés sont choisis en veillant à une cohérence globale, d'où cette notion de « stratégie de végétalisation », visant à assurer une continuité dans la trame arborée, afin d'étendre les corridors écologiques.

Un centre-ville richement arboré

Sur les 30 000 arbres qui auront été plantés à Rennes pendant le mandat 2020-2026, près de 300 arbres seront situés dans le centre-ville. En 2030, ce nombre y atteindra les 500 unités grâce notamment aux 184 arbres plantés à la faveur du projet des quais de Vilaine.



Vivre à Rennes pendant le chantier : l'accompagnement des commerçants, des riverains et des habitants

Pendant la phase de préparation du chantier et jusqu'à la fin des travaux, l'accompagnement de toutes et de tous est indispensable. Riverains, commerçants et habitants sont associés et informés depuis plusieurs mois déjà.

C'est ainsi qu'un comité de suivi « Quais de Vilaine » a été mis en place dès l'automne 2024, à destination des commerçants, pour préparer et accompagner la fermeture du parking Vilaine. En amont des travaux, il se réunit une fois tous les deux mois. Pendant les travaux, un rendez-vous sera organisé tous les 15 jours afin de partager l'avancement du chantier et travailler les ajustements possibles pour faciliter le quotidien autour des zones en travaux.

L'enjeu est de prendre en compte la fonction Commerce comme composante du chantier, de faciliter les cohabitations : accès clients, possibilités de livraisons, mais aussi d'anticiper les temps forts marchands (soldes, braderie, fêtes de fin d'année...).

Lors des travaux, des supports « infos riverains » seront distribués aux habitants et commerçants afin de leur donner toutes les informations utiles pour mieux vivre le chantier (calendrier, localisation des travaux selon les phases, déviations prévues pour les piétons, cyclistes, automobilistes, accès livraisons, nuisances éventuelles, contact par mail ou téléphone...). Une première lettre « infos riverains » sera distribuée début juillet afin de présenter le calendrier et les modalités de réalisation du chantier de démolition de la dalle du parking Vilaine.

Une exposition présentant le projet et donnant toutes les informations pratiques aux riverains et aux habitants sera installée à partir de la fin du mois d'août 2025 place de la République, pour accompagner le démarrage du chantier.

L'environnement commercial en chiffres

90 Locaux professionnels dans le périmètre

43% D'enseignes nationales



Un grand magasin de plus de 7000 m² et un commerce de plus de 2000 m²

Une diversité d'activités

29% Activités de service (banque assurance, agence d'emploi, agence de voyage, agence immobilière, services médicaux...)

22% Activité beauté soin (esthétique, coiffure, optique, audition)

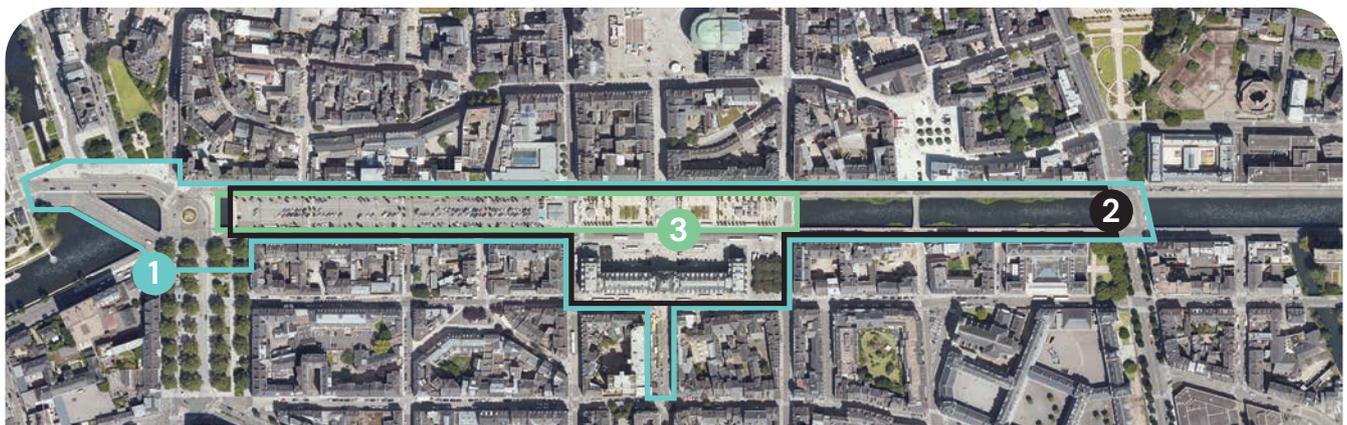
14% Activité de loisirs (librairie, espace loisirs, informatique hifi tv, téléphone, sport)

Le chantier : organisation et planning

L'une des étapes clé de l'opération de réaménagement des quais de Vilaine, de la place de la République et des abords du Palais du Commerce, la première inscrite dans le calendrier, est la suppression du parking, situé sur la Vilaine.

Les principaux jalons de ce chantier hors-norme consisteront, dans un premier temps, à déconstruire le parking Vilaine, à partir de la rentrée 2025. Le parking restera ainsi accessible jusqu'à la fin du mois d'août 2025. Le renforcement

de la dalle qui structure la place de la République, l'aménagement des espaces publics et la construction des ouvrages sur et autour de l'eau se succéderont ensuite, par phases, du printemps 2026 à l'été 2028.



1 Périmètre étendu de réflexion 2 Périmètre de l'opération 3 Périmètre de la mission « jury citoyen »

Le parking Vilaine : 6 000 tonnes de béton

Réalisé en 1963 pour répondre aux besoins de stationnement au centre-ville, à une époque de fort développement de l'usage de la voiture, le parking recouvre près de 6 600 m² de fleuve.

L'ouvrage est constitué d'un assemblage de pièces en béton-armé : fondations faites de chevêtres et de pieux, poutres transversales porteuses et poutres longitudinales, dalles de tablier... L'ouvrage est recouvert d'un revêtement en enrobés.

Les dalles du parking et de la place de la République : des ouvrages vieillissants

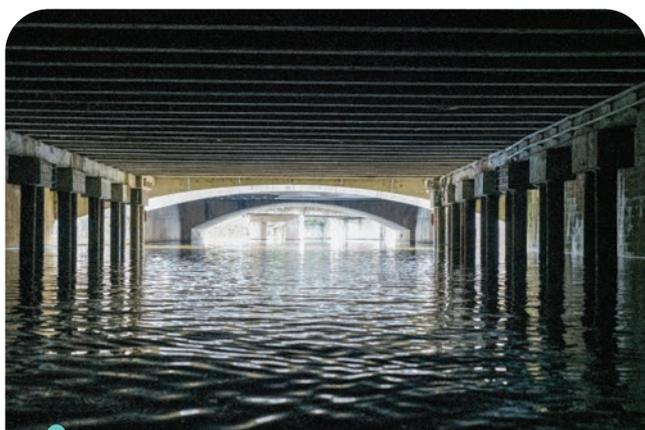
Un diagnostic structurel, réalisé en 2020 sur le parking Vilaine, la dalle République, les ponts de Nemours et Jaurès, ainsi que sur les murs de quais concluait notamment :

« L'état des éléments structuraux du parking de la Vilaine est variable. La dalle, les poutres transversales et longitudinales sont dans un bon état, marqué par des désordres mineurs (quelques armatures corrodées, éclats de béton...). Cependant, les chevêtres (éléments permettant de relier entre eux les pieux supports du parking) sont dégradés : présence de fissures obliques liées à des défauts de conception et de réalisation.

Les renforts mis en place au début des années 2000 sont vieillissants et parfois hors-service du fait de l'absence de protection anticorrosion sur les parties métalliques».

Ce diagnostic approfondi de l'ouvrage a mis en évidence que le vieillissement de la structure du parking nécessitait une intervention lourde pour le réhabiliter, que ce soit pour le maintenir dans ses fonctions actuelles, ou pour accueillir de nouveaux usages. En effet, la dalle supérieure du parking, en béton armé, était correctement dimensionnée pour le gabarit des véhicules des années 60, mais ce dimensionnement a atteint ses limites avec les véhicules actuels.

Pour reconfigurer ce parking selon les normes actuelles, il aurait donc fallu prévoir, outre la réparation des 160 chevêtres, le renforcement de la dalle pouvant aller, suivant le niveau de renforcement et les usages souhaités, jusqu'à la déconstruction/reconstruction de celle-ci, c'est-à-dire découvrir la Vilaine pour la recouvrir à nouveau. L'estimation du coût de ces travaux de renforcement était équivalente à l'estimation du coût de la déconstruction de l'ouvrage, autour de 2,5 millions d'euros HT. Ces éléments avaient été portés à la connaissance du jury citoyen, qui en avait tenu compte dans ses propositions présentées au Conseil municipal en janvier 2022.



Les dalles du parking et de la place de la République : des ouvrages vieillissants

Crédit : Rennes Métropole



La nécessaire réhabilitation de la dalle République

La place de la République fait partie intégrante des ouvrages de couverture de la Vilaine. Sa construction date de 1912. La réhabilitation de la dalle République et de son étanchéité est devenue nécessaire au regard du diagnostic effectué sur l'ensemble de sa structure. En effet, si ce diagnostic a montré une structure plutôt robuste, il a aussi mis en évidence des points de fragilité structurelle et des zones dégradées liées à de nombreuses infiltrations d'eau, qu'il convient de traiter pour pouvoir continuer d'exploiter ce site central de la ville.

Cette intervention sera programmée à la suite de la déconstruction du parking, d'avril 2026 à juin 2027.



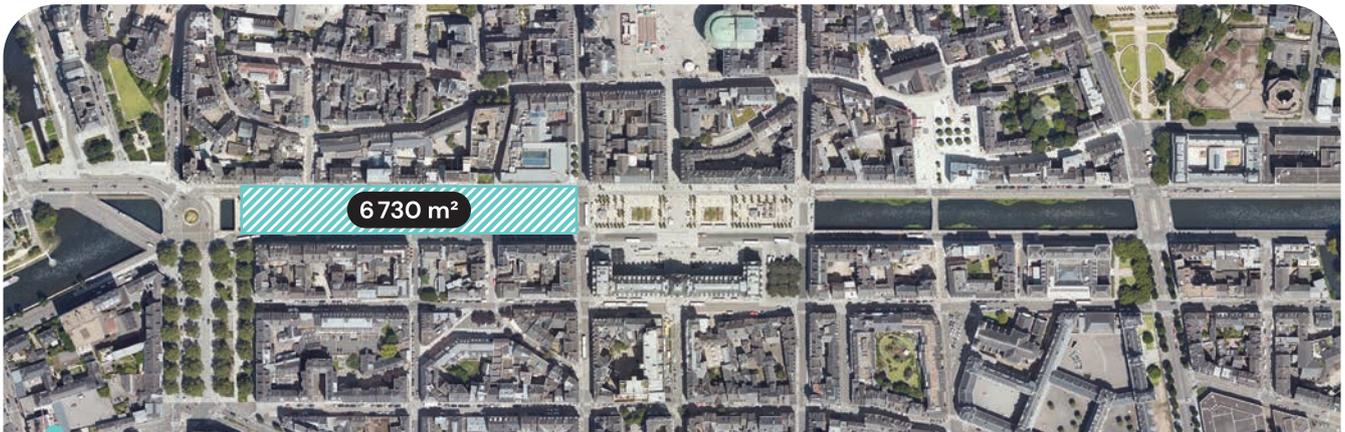
Vue sur le parking Vilaine

Crédit : Rennes Métropole

La Vilaine au cœur de Rennes : déconstruire le parking

La déconstruction du parking permet de découvrir la Vilaine sur 270 mètres de long. Elle s'organisera d'ouest en est, du pont de la Mission à la place de la République.

La méthodologie de démolition proposée par le maître d'œuvre lors de la consultation des entreprises prévoyait la déconstruction du parking suivant une technique de découpage par éléments.



Périmètre du parking à démolir

Mais chaque entrepreneur était libre de proposer sa propre méthodologie de déconstruction et/ou d'évacuation des déblais, permettant d'atteindre les objectifs du marché et de respecter les contraintes techniques imposées à la consultation.

Suite à l'analyse des offres, l'attribution du marché est envisagée prochainement.

Pendant le chantier : protéger la biodiversité et l'environnement

L'ensemble de l'opération, et plus particulièrement la déconstruction du parking Vilaine, a fait l'objet d'une étude d'impact et d'une demande d'autorisation environnementale.

En effet, le projet nécessite de prendre en compte un certain nombre de précautions vis-à-vis de l'environnement du site :

- Présence de plusieurs espèces protégées (chiroptères, verdiers d'Europe)
- Intervention au-dessus de la Vilaine, dans laquelle aucun rejet d'eau du chantier ne sera autorisé, et notamment lors des travaux de déconstruction du parking.

Les travaux débuteront avant le début de la période d'hibernation. Dès le mois de septembre 2025, avant le démarrage effectif des travaux, la mise en place d'un éclairage spécifique sur la face inférieure des ouvrages permettra d'éloigner les chauve-souris et de rendre le site inhospitalier pendant la durée des travaux. Ainsi, il n'y aura pas de chiroptères sur la zone de travaux. Après le chantier, pour faciliter leur retour, des nichoirs seront installés sous la place de la République.

Sur le même principe, les chênes verts en pot, présents sur le parking Vilaine et sur la place

de la République, qui abritent l'hiver de nombreux verdiers d'Europe, seront déplacés afin d'éloigner cette espèce protégée du chantier tout en préservant leur habitat. De même, des essences végétales favorables au retour des verdiers d'Europe seront intégrées aux plantations réalisées dans le cadre du projet afin de restituer un habitat propice à leur retour sur site.

Chantier et écologie : quelques chiffres

Les matériaux issus de la déconstruction du parking devront être valorisés par l'entreprise attributaire du marché. La ou les filières de réemploi devront être précisées par les entreprises dès le stade de l'offre.

70%

Minimum des dalles en granit présentes sur site seront réemployées dans le cadre du projet.

40%

Minimum des pavés en granit présent sur site seront réemployés (taux inférieur à celui des dalles car le risque de casse est plus important).

60%

Les remblais et granulats utilisés pour les travaux seront composés au minimum de 60% de matériaux recyclés

65%

Sur le périmètre du projet, le renouvellement des matériels d'éclairage public permettra une réduction de 65 % de la consommation électrique annuelle.

Se déplacer et stationner pendant les travaux

Un cheminement piétons sera maintenu sur les quais nord pour garantir les accès pendant les travaux de démolition de la dalle Vilaine. Selon les besoins du chantier et la méthodologie retenue, le quai Duguay-Trouin pourra être fermé à la circulation par section. Dans ce cas, des déviations seront mises en place pour les véhicules motorisés et les vélos. Ces déviations seront précisées une fois l'entreprise retenue. La circulation des bus sera maintenue sur les quais sud.

Une offre de stationnement suffisante

En centre-ville, l'offre de stationnement est globalement stable depuis 2021 et se répartit entre 1600 places de stationnement sur voirie (stationnement payant en zone rouge) et 6 300 places dans les parkings publics (Citédia). Le parking Vilaine disposait de 249 places de stationnement. Elles seront largement compensées par les capacités disponibles dans les parkings à proximité. Pour rappel, le seul parking de l'Hôtel Dieu, ouvert en janvier 2023, offre 305 places.

L'étude menée par les services de Rennes Métropole sur la fréquentation des parkings publics montre que les seules capacités disponibles des parkings des Lices, Kléber et

Chézy-Dinan seront suffisantes pour accueillir le report de la totalité des usagers de l'ancien parking Vilaine.

Les parcs-relais aux extrémités des lignes de métro disposent également d'une réserve de places conséquente permettant d'accueillir les usagers du parking Vilaine désirant se tourner vers les transports en commun. En effet, les **8 parcs-relais** du réseau STAR, proposent un total de **4 096 places accessibles** de 5h à 1h du matin (2h du matin du jeudi au samedi). À titre indicatif, le samedi, les parcs-relais disposent de **2 300 places disponibles** à l'heure où ils sont les plus chargés.

Par ailleurs, les études montrent que le niveau de fréquentation des parkings publics de Rennes connaît une baisse de 20% depuis les années 2010. 2,5 millions d'usagers ont été comptabilisés en 2013. Ils étaient 2 millions en 2024.

Enfin, pour accompagner la fermeture du parking Vilaine, les heures de fermeture des parkings Dinan-Chézy et Kléber seront décalées d'ici le 1^{er} septembre pour se rapprocher des horaires pratiqués dans les autres parcs de stationnement du centre-ville. Et pour toutes celles et ceux qui voudront accéder au centre-ville et à ces différents parkings depuis les différentes entrées de Rennes, la signalétique sera mise à jour et renforcée.

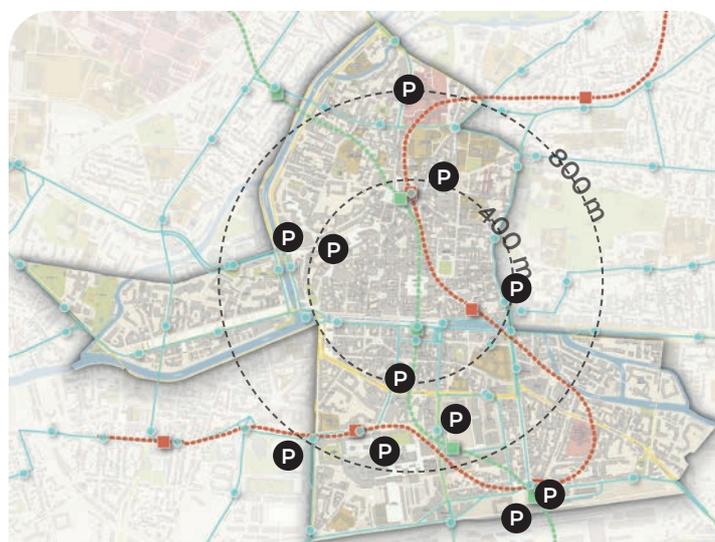
Bon à savoir

À 5 mn à pied (soit 400 m) de la place de la Mairie :

- ➔ 3 stations de métro
- ➔ 9 arrêts de bus
- ➔ 4 parkings publics
- ➔ 1 navette gratuite

À 10 mn à pied (soit 800 m) de la place de la Mairie :

- ➔ 5 stations de métro
- ➔ Plus de 20 arrêts de bus
- ➔ 9 parkings publics



- Réseau STAR
- Métro ligne a
- Métro ligne b
- P Parking public

Données Service
mobilité urbaine
Rennes Métropole.
Fond de carte OSM
© contributors.

Annexes

Archives construction des dalles du parking (1963), Musée de Bretagne – Les Champs Libres.
L'ensemble des archives est sous Licence CC-BY-NC-ND.



Rennes Place de la République

Négatif sur fil

Numéro d'inventaire : 971.0037.7718

Création artistiques Heurtier
(Photographe)

7 septembre 1964, Rennes

Vue aérienne sur la place
de la République avec la poste
et le parking.



Couverture de la Vilaine sur les quais

Négatif sur fil

Numéro d'inventaire : 986.0028.4247

Création Michalowski Sigismond
(1925–2003) (Photographe)

Rennes

Vue faisant partie d'une bande
120 mm.



Rennes Couverture de la Vilaine

Numéro d'inventaire : 971.0037.2881.2

Création artistiques Heurtier
(Photographe)

4 mai 1963, Rennes



Rennes Couverture de la Vilaine

Numéro d'inventaire : 971.0037.2879.2

Création artistiques Heurtier
(Photographe)

4 juin 1963, Rennes



Rennes Couverture de la Vilaine

Numéro d'inventaire : 971.0037.2879.2

Création artistiques Heurtier
(Photographe)

12 septembre 1963, Rennes



Rennes Couverture Vilaine

Numéro d'inventaire : 971.0037.5895.2

Création artistiques Heurtier
(Photographe)

3 mars 1964, Rennes



Rennes Couverture Vilaine

Numéro d'inventaire : 971.0037.5897.2

Création artistiques Heurtier
(Photographe)

3 mars 1964, Rennes



Rennes Couverture de la Vilaine

Numéro d'inventaire : 971.0037.5970.2

Création artistiques Heurtier
(Photographe)

7 avril 1964, Rennes



Rennes Couverture de la Vilaine

Numéro d'inventaire : 986.0028.4266.2

Création Michalowski Sigismond
(1925-2003) (Photographe)

Rennes, quai Duguay-Trouin



Rennes Couverture de la Vilaine

Numéro d'inventaire : 986.0028.4268.2

Création Michalowski Sigismond
(1925-2003) (Photographe)

Rennes, quai Duguay-Trouin

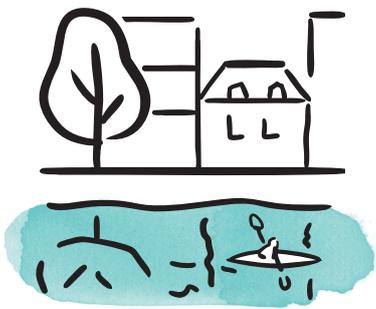


Rennes Couverture de la Vilaine

Numéro d'inventaire : 986.0028.4284.2

Création Michalowski Sigismond
(1925-2003) (Photographe)

Rennes, quai Duguay-Trouin



Service Presse de Rennes, Ville et Métropole

 Lucas Auffret : 06 22 25 70 90

 prescom@rennesmetropole.fr

 02 23 62 22 34
